

Image not found or type unknown



Droits aux temps de travail

Par **DURIAUX**, le **28/05/2009** à **04:34**

Bonjour,
Je suis AVS en C E S U chez un employeur particulier. Cet employeur veut changer mes horaires de travail verbalement. Je travaille à mi-temps chez cet employeur et un autre mi-temps chez un autre ce qui me fait un temp plein et cela risque de perturber mon planing de travail. Que faire vis à vis de la loi ? Cela me perturbe vu que je me soigne pour une déprime et que j'ai une pension d'invalidité 1ère catégorie.
Cordialement.